

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL DE LA SECURITE
SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA REGION DE BRIC-
NEL CIVIL DE BRIC-NE

DECRET N° 87/542 ^{Du 30 octobre 1987} /MTSSJ/DGFP/DGPCE/ST
portant intégration et nomination de Mademoi-
selle HANINA (Martina) dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux
(Santé Publique).

LE PREMIER MINISTRE,

(/TSAS :

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 07/64 du 7.12.63, portant ratification de
l'Ordonnance n° 012/64 du 23.10.1964, portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2067/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/FP du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/125/FP du 5 Juillet 1962, fixant la hie-
rarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/127/FP du 5 Juillet 1962, fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février
1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/128/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la no-
mination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/44 du 12 Février 1965, abrogeant et rem-
plaçant le décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Pu-
blique) ;
(/u le décret n° 67/50 du 24 Février 1967, réglementant la pri-
se d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments notamment en son article 1er § 2
(/u le décret n° 74/170 du 31 Décembre 1974, abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 62/125/FP du 5 Juillet 1962, fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/61/FP-IE du 23 Mars 1963, fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent su-
bir les fonctionnaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 84/86 du 6 Août 1984, portant nomination du
Premier Ministre ;
(/u le décret n° 87/481 du 20 Août 87, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 87/482 du 20 Août 87, portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 5/260 du 5 Mars 1965 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u l'arrêté n° 5193 MEN-CAB-CESS du 23 Juin 1983 déterminant
les équivalences académiques et diplômes ;
(/u la lettre n° 0150 /MTSSJ/DSAF/ST/ST du 27.01.87
du Directeur des Services Administratifs et Financiers à la Direction Gé-
nérale de la Santé Publique, transmettant la décision de nomination de l'in-
teressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret n° 65/44 du 12 Février 1965 sus-
visé, Mademoiselle MAGANGLI (Martino), née le 3 Février 1957 à Pointe-Noire, titulaire du
diplôme d'Etat de Docteur en Médecine obtenu à l'Université Marien NGOUABI (Ré-
publique Populaire du Congo), est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Sociaux (Santé Publique) et nommée au grade de Médecin de 2^e échelon Stagiaire,
indice 1110.

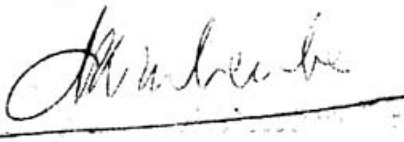
ARTICLE 2 : L'intéressée est mise à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires
Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise
de service de l'intéressée, sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 3 OCTOBRE 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux, Ministre du
Travail, de la Sécurité Sociale et de
la Justice,


Commandant Dieudonné KIMENGE


Ange Edouard POUNGUI

AMPLIATIONS :

DGFP/DGPCE.....3
DGE.....3
DCF.....1
MSAS.....1
DGSP.....3
JORPO.....1
INTERESSEE.....2
DOSSIER.....3
SGG/DC.....3
DGFP/DST 2
DGFP/BST.....2

